

de CORBAS



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 22 octobre 2020, à 18h30, les membres de l'association Les Mousquetaires de Corbas se sont réunis à la salle du PDL à Corbas en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président Serge Alloisio

IL A ETE ETABLI UNE FEUILLE D'EMARGEMENT, SIGNEE PAR LES MEMBRES PRESENTS EN LEUR NOM PROPRE OU EN TANT QUE MANDATAIRE. CELLE-CI FIGURE EN ANNEXE DU PRESENT PROCES-VERBAL.

L'Assemblée était présidée par M. Serge Alloisio, président de l'association.

Il était assisté de M. Jean Pierre Bard, trésorier de l'association.

Mme. Martine Quemin et Mme Nathalie Navarro sont désignées comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 20/3 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Modification Article 1-2
- Modification Article 23-2
- Mise aux votes des nouveaux statuts.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents a été envoyé par mail à l'ensemble des membres et seront disponibles sur le site du club.

A l'issue du débat entre les membres,

le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :



Les mousquetaires de CORBAS



Statuts et règlements : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Corbas le 22 octobre 2020

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Alloisio Serge

Jean Pierre Bard

Les Mousquetaires de Corbas
Hôtel de Ville de Corbas
Place Jocteur
CORBAS 69960